



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 95 – 13 janvier

Faits saillants

- 53^{ème} édition du Forum économique mondial à Davos, du 16 au 20 janvier
- Confirmation de la perte de 132 Mds CHF en 2022 pour la BNS, pas de reversement de bénéfices
- L'euro à nouveau proche de la parité avec le franc suisse

Situation sanitaire

Mesures aux frontières : Contrairement aux pays voisins, le Conseil fédéral a finalement décidé de ne pas introduire d'obligation de test Covid-19 pour les voyageurs provenant de Chine. Selon l'exécutif, la circulation du virus en Suisse serait déjà élevée et une obligation de dépistage pour le nombre proportionnellement encore limité de voyageurs en provenance directe de Chine n'aurait guère d'influence sur la propagation de la maladie.

Macroéconomie

Marché du travail : Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), le taux de chômage en Suisse a reculé sur l'ensemble de l'année 2022, à 2,2 % en moyenne contre 3,0 % en 2021, un niveau record depuis plus de 20 ans. Fin décembre 2022, 96 941 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit un repli de -20 % en glissement annuel. Sous l'effet de la reprise économique et du recul du chômage, les difficultés de recrutement des entreprises n'ont cessé de s'accroître en 2022 et se sont récemment étendues au personnel non qualifié. Pour rappel, le taux de chômage, tel que calculé le Seco diffère de celui du Bureau International du Travail, qui établissait pour la Suisse un taux de chômage de 4,3 % au 3^{ème} trimestre 2022.

Politique économique : Le Conseil fédéral a arrêté l'orientation stratégique de la prochaine législature en définissant les thèmes principaux et les priorités pour la période 2023-2027. Les 4 lignes directrices de la feuille de route de l'exécutif se déclinent en 23 objectifs, parmi lesquels le renouvellement de la relation Suisse-UE, la sécurisation de l'approvisionnement en énergie, le développement du potentiel de la main d'œuvre suisse et la résorption de la dette liée au Covid-19. Cette dernière devra se faire sans programme d'économies ni hausse d'impôt, soit à travers des opérations de redéploiement, afin de ne pas peser sur le niveau d'endettement. La dette de la Confédération liée au Covid-19 devait atteindre entre 25 et 30 Mds CHF d'ici la fin de l'année 2022.

Taux de change : En-deçà du franc depuis le mois de juillet dernier, l'euro a retrouvé cette semaine le niveau de la parité avec le franc suisse, soutenu (i) par les meilleures perspectives conjoncturelles en Europe par rapport à ce qui était attendu, (ii) le net recul des prix du gaz naturel et le niveau satisfaisant de remplissage des réserves de gaz qui contribue à raffermir la confiance quant à la capacité de l'Europe à passer l'hiver en cours sans pénurie.

Forum économique mondial : La 53^{ème} édition du Forum économique mondial qui se tiendra du 16 au 20 janvier à Davos, devrait réunir près de 2 700 participants, majoritairement composés de représentants de grandes entreprises internationales, dont 30 % de sociétés américaines. Depuis sa création en 1971, le Forum économique mondial est devenu un puissant vecteur de coopération entre les secteurs privé et public, qui confère à la Suisse

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 12/01	Var. vs 05/01
EUR/CHF	1,0024	+ 1,8 %
USD/CHF	0,9310	+ 0,4 %
SMI	11 288	+ 4,8 %
Taux 10a	1,201 %	- 25 pb

un rôle moteur dans le débat d'idées international. Par ailleurs, l'affluence croissante des investisseurs reflète la forte progression de la Suisse en tant que place mondiale d'accueil des investissements directs étrangers.

Réforme de l'OCDE : D'après plusieurs médias helvétiques, le résultat de la votation populaire du 18 juin prochain sur l'imposition minimale des multinationales pourrait être influencé par l'alignement – ou non – des Etats-Unis sur les recommandations de l'OCDE. Le dispositif introduit dans l'Inflation Reduction Act américain ne s'applique qu'aux entreprises au résultat comptable d'au moins 1 Md USD, alors que l'OCDE vise les sociétés au chiffre d'affaires supérieur à 750 M EUR. De surcroît, la loi américaine ne s'applique qu'aux groupes, et non aux filiales – contrairement à ce que prévoit l'OCDE. Ces particularités revendiquées par les Etats-Unis pourraient fragiliser le projet du Conseil fédéral visant la mise en œuvre de la réforme en Suisse.

Secteur financier

Banque nationale suisse : La Banque nationale suisse (BNS) a enregistré une perte de 132 Mds CHF sur l'exercice 2022, tirée par les variations de valeur sur les marchés financiers après la hausse des taux d'intérêt, ainsi que par la force du franc suisse en particulier depuis juin dernier. Après prise en compte de la réserve pour distributions futures de 102,5 Mds CHF, la perte portée au bilan s'établit à quelque 39 Mds CHF. En vertu des dispositions de la loi sur la Banque nationale et de la convention concernant la distribution du bénéfice de la BNS, cette perte rend impossible toute distribution au titre de l'exercice 2022 - qu'il s'agisse du versement d'un dividende aux actionnaires ou de la distribution d'un bénéfice à la Confédération et aux cantons.

Secteurs non financiers

Climat : Alors que le Parlement avait approuvé en septembre dernier le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers, inscrivant dans la loi l'objectif de « zéro émission net » d'ici à 2050, le parti majoritaire de l'Union démocratique du centre (UDC) a annoncé avoir rassemblé les 80 000 signatures nécessaires pour soumettre le texte au référendum. Pour rappel, ce contre-projet a été élaboré suite au rejet populaire de la loi sur le CO2 en juin 2021. Le texte actuel, qui ne comporte pas de nouvelles taxes, contient en revanche un programme d'impulsion de 3,2 Mds CHF pour les dix prochaines années, afin de soutenir le remplacement des chauffages fossiles, la rénovation des bâtiments et le développement de nouvelles technologies. Le scrutin devrait avoir lieu le 18 juin prochain, ce qui sera la dernière votation populaire avant les élections fédérales du mois d'octobre.

Fiscalité : Dans le canton de Genève, une initiative populaire visant à supprimer l'abattement de l'impôt sur les dividendes, actuellement fixé à 70 %, pour le ramener à 100 % sera soumise au référendum le 12 mars prochain. Le texte vise les actionnaires détenant plus de 10 % des actions d'une société, soit environ 1 600 contribuables genevois qui perçoivent annuellement des dividendes cumulés de l'ordre de 1 Md CHF selon la coalition à l'initiative du texte. Plusieurs associations économiques, dont la Fédération des entreprises romandes (FER Genève), se positionnent contre ce texte, soulignant un risque de perte d'attractivité fiscale du canton. A contrario, le comité d'initiative pointe l'abaissement en 2020 du taux de l'impôt sur le bénéfice à 13,9 % et la multiplication du volume total des fortunes de plus de 3 M CHF par trois en sept ans.

Faillites : Selon l'union des créanciers Creditreform, le nombre de faillites a franchi pour la première fois le cap des 10 000 en 2022, en hausse de +37 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs les plus touchés sont la construction, le commerce de gros et de détail, ainsi que la restauration et l'hôtellerie. Ce niveau record est en large partie imputable à la fin des mesures de soutien exceptionnelles prises par l'Etat durant la crise sanitaire, le nombre de faillites se montant en moyenne à 8 000 par an avant la pandémie.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international